



PRÉFET DU HAUT-RHIN

EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE Entreprises CRISTAL et PPC MARDI 14 NOVEMBRE 2017 après 09h00

Un exercice de sécurité civile destiné à tester la mise en œuvre et la coordination des moyens de secours en cas d'accident industriel sur le site des entreprises Cristal et PPC à Thann et Vieux-Thann est organisé par le Préfet du Haut-Rhin, en partenariat avec les entreprises Cristal et PPC, les maires de onze communes et le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Le scénario simulera un accident représentant un risque toxique pour les populations.

Cet exercice débutera après 09h00 et durera 3 à 4 heures. Il permettra de tester :

- **l'alerte des populations (par les sirènes d'alerte et les véhicules équipés de hauts-parleurs) ;**
- **le confinement des établissements recevant du public et de la population en général ;**
- **le bouclage routier du secteur ;**
- les plans d'intervention en cas d'accident industriel (le plan d'opération interne des industriels et le PPI - plan particulier d'intervention du préfet en cours d'actualisation), ainsi que leur articulation ;
- la capacité de réaction et d'intervention de l'industriel en liaison avec la mise en œuvre des moyens du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) ;
- la mise en œuvre des différentes cellules de crise (exploitants, préfecture, mairies) et la coordination de l'action des différents intervenants (exploitants, services de l'Etat, SDIS, mairies).

Des moyens de secours, en particulier des véhicules des sapeurs pompiers, seront déployés sur le site Cristal et PPC à Thann et Vieux-Thann et à proximité. Ne vous inquiétez pas, il s'agit d'un exercice.

Ne tentez pas de vous approcher du site pour observer les opérations, vous risqueriez d'entraver leur bon déroulement.

COMMUNES CONCERNÉES PAR L'EXERCICE

L'exercice se déroulera dans les communes suivantes :

**ASPACH-MICHELBACH - BITSCHWILLER-LES-THANN – CERNAY – LEIMBACH –
RAMMERSMATT – RODEREN – STEINBACH – THANN – UFFHOLTZ –
VIEUX-THANN – WILLER-SUR-THUR.**

LES MESURES DE PROTECTION DE LA POPULATION

L'**ALERTE** des populations est diffusée notamment par les sirènes. Elle est complétée par la diffusion de messages d'information à la radio, sur les réseaux sociaux, les sites internet.

En cas d'accident industriel provoquant la formation d'un nuage toxique, deux mesures simples permettent de protéger la population :

- le **CONFINEMENT** pour isoler du nuage toxique les personnes qui se trouvent dans la zone de danger ;
- le **BOUCLAGE** de la zone (sur les routes, voies ferrées...) pour que les personnes plus éloignées, n'entrent pas dans la zone de danger.

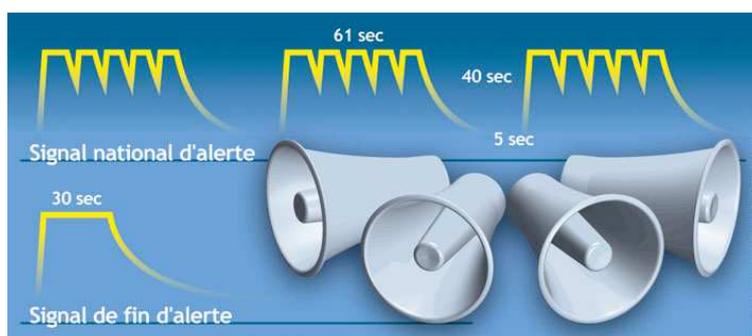
Ces trois mesures seront testées réellement pendant l'exercice du 14 novembre 2017, selon les mêmes modalités qu'en cas d'accident réel.

ALERTE PAR LES SIRÈNES

→ les signaux de début et de fin d'alerte émis par les sirènes

Les sirènes seront déclenchées à deux reprises :

- Signal de début d'alerte : 3 cycles successifs d'une durée de 1 minute 41 secondes (son modulé) ;
- Signal de fin d'alerte : son constant de 30 secondes



CONFINEMENT

Les établissements scolaires, de santé et d'autres établissements recevant du public (commerces, périscolaires, salles de sport...) des onze communes participantes testeront le confinement pour protéger leurs occupants du nuage toxique. Chaque habitant du secteur est invité à tester le confinement pour se familiariser avec les mesures de sécurité à appliquer en cas d'accident industriel.

→ Début du confinement : après 09h00

Le début du confinement sera indiqué par le déclenchement des **sirènes d'alerte** des populations – **signal de début d'alerte** – ou, dans certains secteurs, par le passage d'un véhicule qui diffusera l'ordre de confinement par haut-parleur :

- Entrer dans un bâtiment ;
- Fermer portes et fenêtres ;
- Stopper la ventilation et le chauffage ;
- Calfeutrer les entrées d'air ;
- Se mettre à l'écoute des médias conventionnés (France Bleu Alsace 102.6, Radio Dreyeckland 104.6, Flor FM 98.6) : des messages d'information seront diffusés pendant l'exercice.

→ Durée du confinement : 01h00

→ Levée du confinement

La levée du confinement sera signalée par le déclenchement des **sirènes d'alerte** – **signal de fin d'alerte** – ou par le passage du véhicule muni d'un haut-parleur :

- Ouvrir portes et fenêtres pour aérer les locaux ;
- Enlever le calfeutrage ;
- Remettre en service la ventilation et le chauffage.

BOUCLAGE ROUTIER

→ Début du bouclage routier



Le bouclage routier sera mis en place après 09h00 sur tous les accès au secteur d'exercice (voir carte ci-dessous). Les véhicules ne pourront pas entrer dans le périmètre mais pourront en sortir.

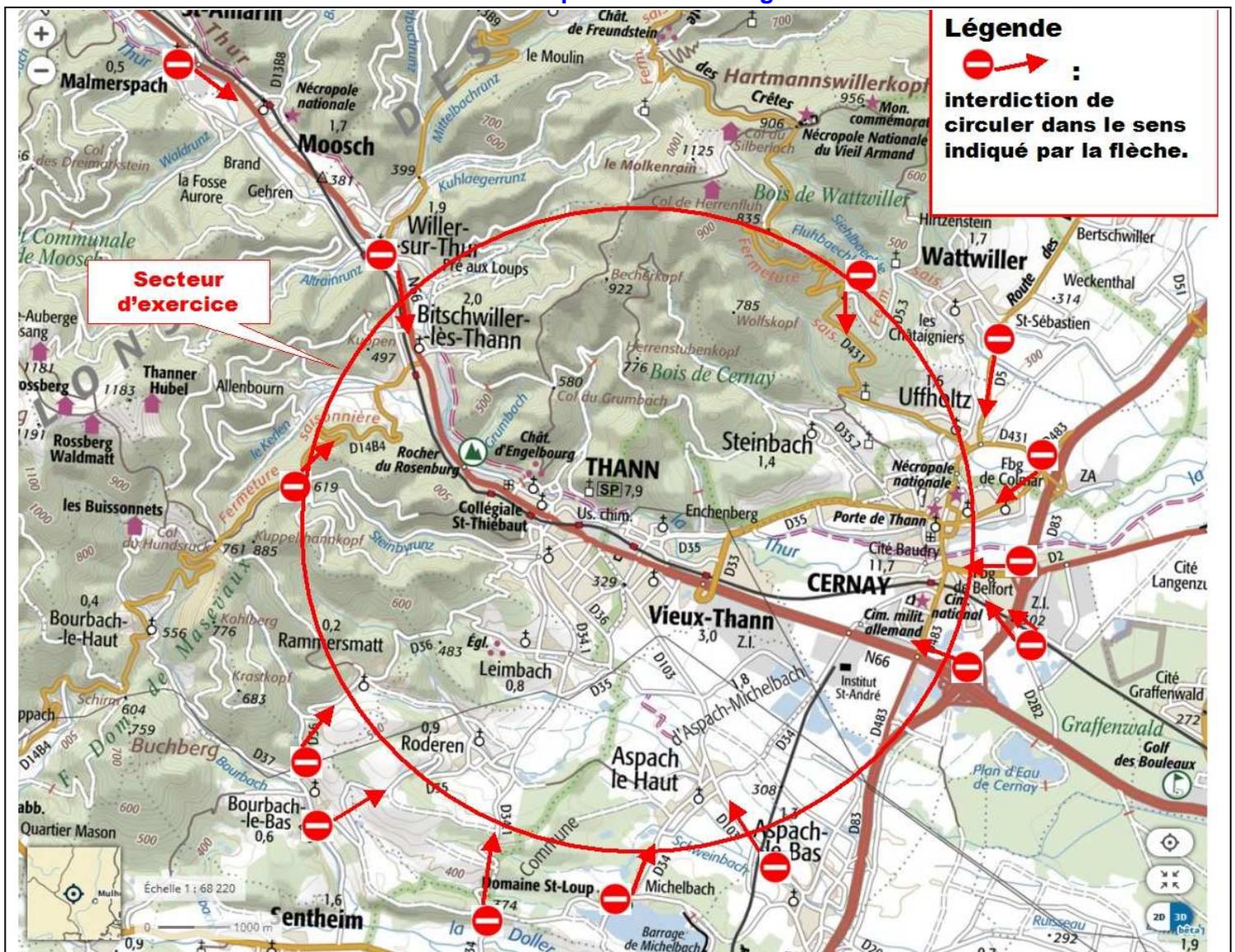


→ Durée du bouclage routier : 01h00

→ Consignes de prudence

La gendarmerie sera chargée d'arrêter la circulation. Une signalisation sera mise en place. Pour la sécurité de tous, veuillez respecter les consignes qui vous seront données.

Carte des postes de bouclage



Si vous devez vous rendre dans ce secteur ou le traverser le matin du 14 novembre 2017, prévoyez, si possible, d'y arriver avant 09h00 ou de remettre votre déplacement à l'après-midi.

CIRCULATION DES TRAINS ET DES TRAMS-TRAINS

→ Les trains et les trams-trains continueront de circuler normalement pendant tout l'exercice.